Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 3 mars 2016

n° 19082

Michel I de Roumanie se retire de la vie publique pour des raisons de santé.
Les premiers réfugiés arrivent en Roumanie.
Laura Codruța Kovesi, proposée pour un nouvel mandat de procureure en chef à la Direction nationale anticorruption.
Le sénateur Gabriel Oprea démissionne de ses fonctions de président de l'Union nationale pour le progrès de la Roumanie (UNPR).

Michel I se retire de la vie publique. Michel I de Roumanie, âgé de 94 ans, a annoncé hier qu'il était gravement malade et qu'il chargeait sa fille aînée, la princesse héritière Margareta, de le représenter dans toutes les activités publiques. L'ancien roi est actuellement soigné en Suisse, souffrant d'un cancer à métastases et d'une leucémie chronique (*Gândul.info*). Les médias relaient aujourd'hui les messages des personnalités publiques exprimant leur soutien à l'ancien roi. Forcé d'abdiquer par le régime communiste et de quitter le pays en 1947, Michel I est revenu en Roumanie en 2002. Il est le dernier chef d'Etat de la période de la Deuxième Guerre Mondiale toujours vivant de nos jours (*TVR*, *Gândul.info*).

Crise des réfugiés. La Roumanie accueille aujourd'hui à Galați (sud-est de la Roumanie) les 15 premiers réfugiés répartis dans le cadre du mécanisme européen. Les quinze personnes, dont trois enfants, sont arrivées d'Athènes. La Roumanie doit accueillir au total 6 205 personnes dans les deux années à venir. Par ailleurs, les médias se font l'écho de la situation de plus en plus tendue en Grèce, où plus de 10 000 personnes restent bloquées à la frontière avec la Macédoine (*DIGI24*, *Adevărul*).

România Liberă publie un nouvel épisode d'une enquête réalisée par huit journalistes de six nationalités différentes, portant sur les personnes et les entreprises impliquées dans les réseaux de trafic de migrants.

Laura Codruța Kovesi, proposée pour un nouvel mandat à la DNA. Raluca Prună, ministre de la Justice, a soumis aujourd'hui pour avis au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) la proposition de reconduire Laura Codruta Kovesi en tant que procureure en chef de la Direction nationale anticorruption (DNA) pour un deuxième mandat de trois ans. Le procureur en chef est nommé par le Président sur proposition du ministre de la Justice, après un avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) (*Agerpres*).

Démission du président de l'UNPR. Le sénateur Gabriel Oprea a annoncé aujourd'hui sa démission de ses fonctions de président de l'Union nationale pour le progrès de la Roumanie. Ancien ministre de l'Intérieur, il est poursuivi par la Direction nationale anticorruption dans le cadre de deux affaires, étant suspecté d'abus de pouvoir (*Evenimentul Zilei*).

Nouvelle procédure de retrait des titres de docteur. Adrian Curaj, ministre de l'Education, a annoncé hier que le Gouvernement avait décidé de reporter les modifications des procédures visant à accorder aux universités la compétence d'octroyer et retirer les titres de docteur, en attendant une évaluation internationale des écoles doctorales roumaines (*Agerpres*). Selon un arrêté adopté hier par le conseil des ministres, c'est le Conseil national d'attestation des titres, des diplômes et des certificats universitaires (CNATDCU) qui pourra désormais être directement saisi par toute personne physique ou morale quant au non-respect des standards d'éthique et professionnels dans le cadre d'une thèse de doctorat (quel que soit le moment de la soutenance), y compris sur des soupçons de plagiat. Le CNATDCU doit se prononcer dans un délai de 45 jours et proposer éventuellement au

ministre d'appliquer une sanction (pour l'école doctorale et/ou le titulaire du doctorat). Le document adopté hier introduit également une série d'obligations en ce qui concerne la publication des thèses de doctorat : celles-ci devront être publiées en format papier ou sur une plateforme numérique dédiée (*Agerpres*).

Justice : la DNA demande la levée de l'immunité d'un député. La Direction nationale anticorruption (DNA) a demandé hier l'autorisation de la Chambre des députés pour le placement en garde à vue et en détention provisoire du député social-démocrate Cristian Rizea. Le député est poursuivi pour trafic d'influence, blanchiment et subornation de témoin, étant suspecté d'avoir reçu 300 000 euros de la part d'un homme d'affaires en échange d'interventions illicites au niveau de deux agences publiques. Le nom de Cristian Rizea était véhiculé par la presse en tant que possible candidat du PSD au poste de maire du 5ème arrondissement de Bucarest (*Agerpres*).

Remplacement de quatre préfets. Le Gouvernement a décidé hier de remplacer les préfets des départements de Bacău, Constanţa, Neamţ et Sălaj par des fonctionnaires du corps d'inspecteurs gouvernementaux. Il s'agit de la deuxième tranche de remplacements de préfets : 9 autres ont déjà été remplacés le 18 février dernier. Selon Dan Suciu, porte-parole du Gouvernement, les changements continueront. La démarche du Gouvernement d'analyser l'activité des préfets et de les remplacer a provoqué des critiques du parti social-démocrate (PSD) et du parti ALDE, qui ont demandé au Premier ministre de s'expliquer devant la Chambre des députés le 14 mars prochain (*Mediafax*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- « Frenchmania Tour » en ouverture du « Mois de la Francophonie » à Iași (*Ziarul Evenimentul*).

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie